

ELABORATION DU DIAGNOSTIC DE LA PERFORMANCE ENERGÉTIQUE (DPE)

pour une **habitation de 275 m²** (Maison : chauffage central au gaz nat. régulée à 20° le jour et 17° la nuit, Chaudière 39 kW, 4 occupants - Est de la France)

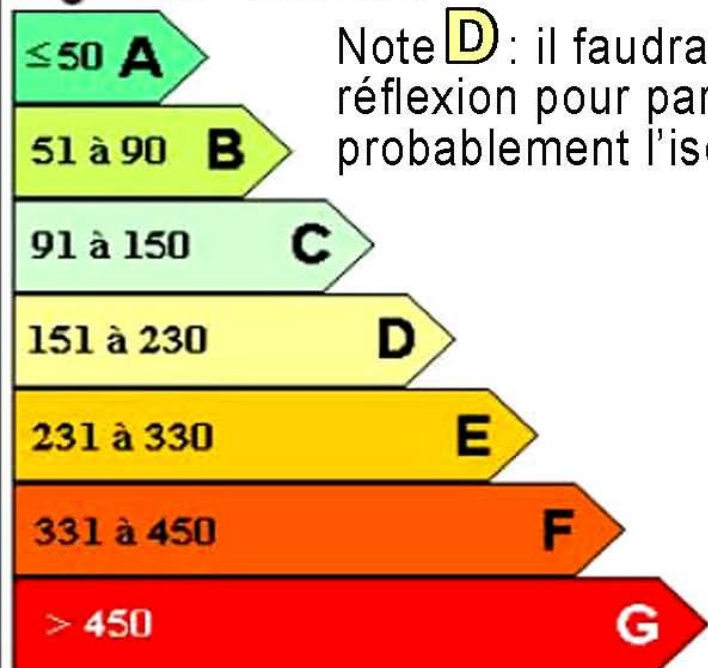
SOIENT LES CONSOMMATIONS ANNUELLES MESURÉES PAR ÉNERGIE (DONNÉES SUR FACTURES) :

* (coef 2,58 : entre EF & EP pour l'électricité)	Consommations en énergies finales EF Détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	Consommations en énergie primaire EP Détail par usage en kWh _{EP}	Frais annuels d'énergie ETTC
Electricité	3078 kWh _{EF}	* 7941,2 kWh _{EP}	667 € TTC
Gaz : Chauffage, Produc. eau chaude, Climatisation)	49575 kWh _{EF} (kWh PCS)	49575 kWh _{EP} (kWh PCS)	2961 € TTC
Consommations d'énergie pour les usages recensés	52653 kWh _{EF}	57516,2 kWh _{EP}	3628 € TTC

Consommations énergétiques (en énergie primaire) EP pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement

Consommation conventionnelle : **180 kWh_{EP}/m².an**

Logement économe



Note **D** : il faudra mener une réflexion pour parfaire probablement l'isolation...

Logement

180
kWh_{EP}/m².an

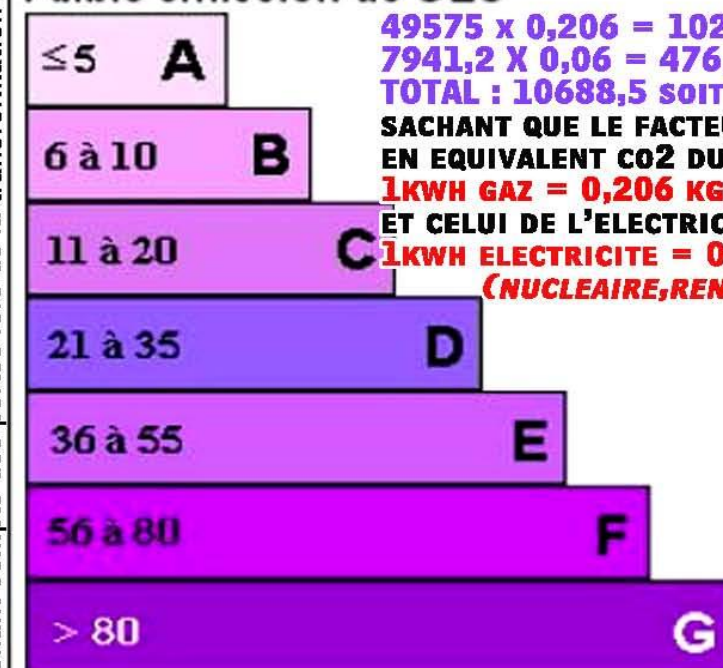
20 janvier 2021

L'Energie Primaire est l'énergie « potentielle » contenue dans les ressources naturelles (gaz ...) avant transformation. L'Energie Finale est l'énergie consommée et facturée, en tenant compte des pertes lors de la transformation du combustible.

Emission de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement (en énergie primaire)

Estimation des émissions : **39 kgeqCO₂/m².an**

Faible émission de GES



49575 x 0,206 = 10212 KGEQCO₂
7941,2 x 0,06 = 476,5 KGEQCO₂
TOTAL : 10688,5 SOIT 39 KGEQCO₂/m²
SACHANT QUE LE FACTEURS D'EMISSION EN EQUIVALENT CO₂ DU GAZ NAT. EST : 1KWH GAZ = 0,206 KGEQCO₂, ET CELUI DE L'ELECTRICITE EST : 1KWH ELECTRICITE = 0,06 KGEQCO₂, (NUCLEAIRE,RENOUVELABLE ...)

Logement

39
kg eqCO₂/m².an

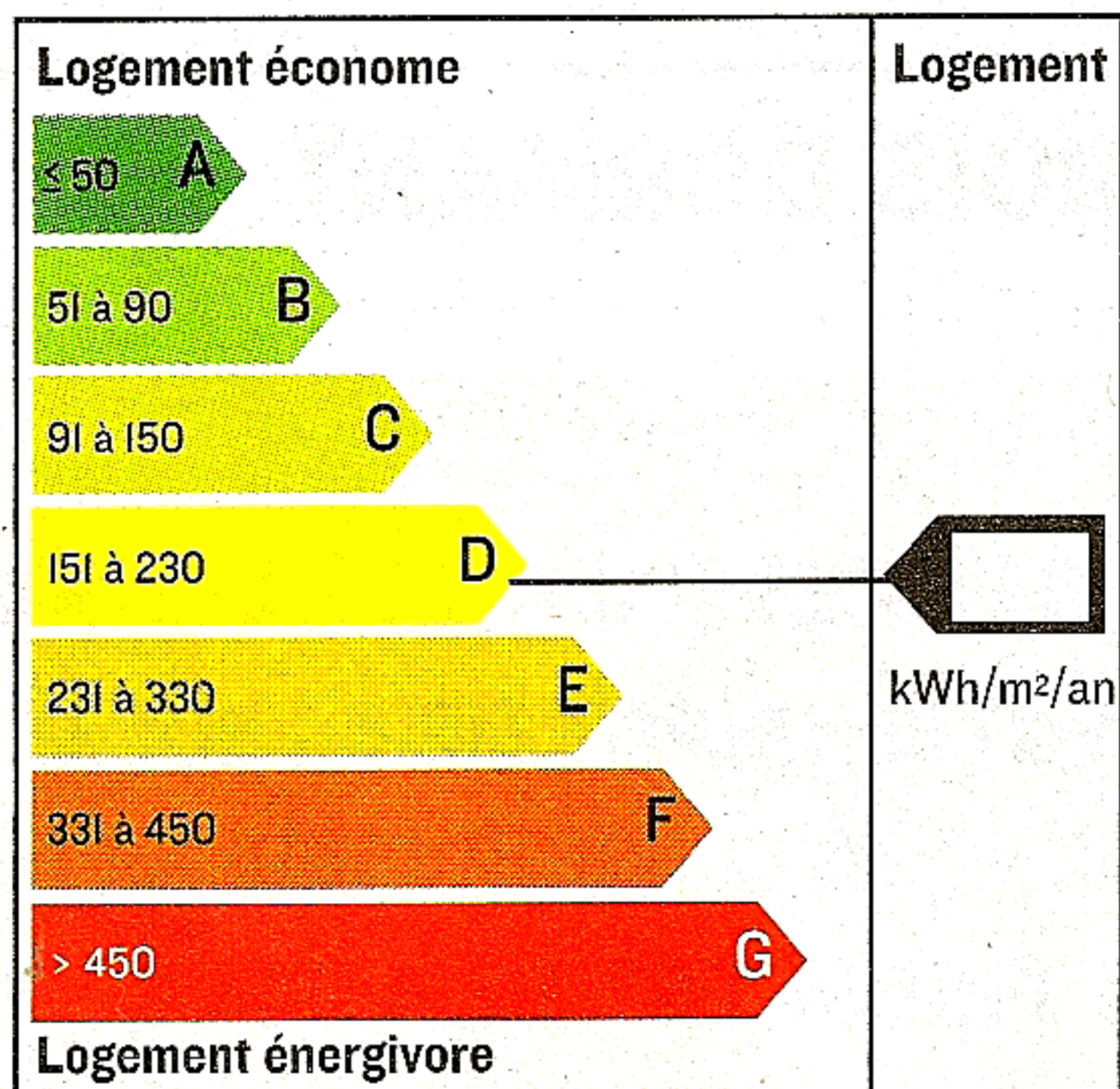
Forte émission de GES

Habitations. Réaliser le diagnostic de performance énergétique

Consommations énergétiques (en énergie primaire)

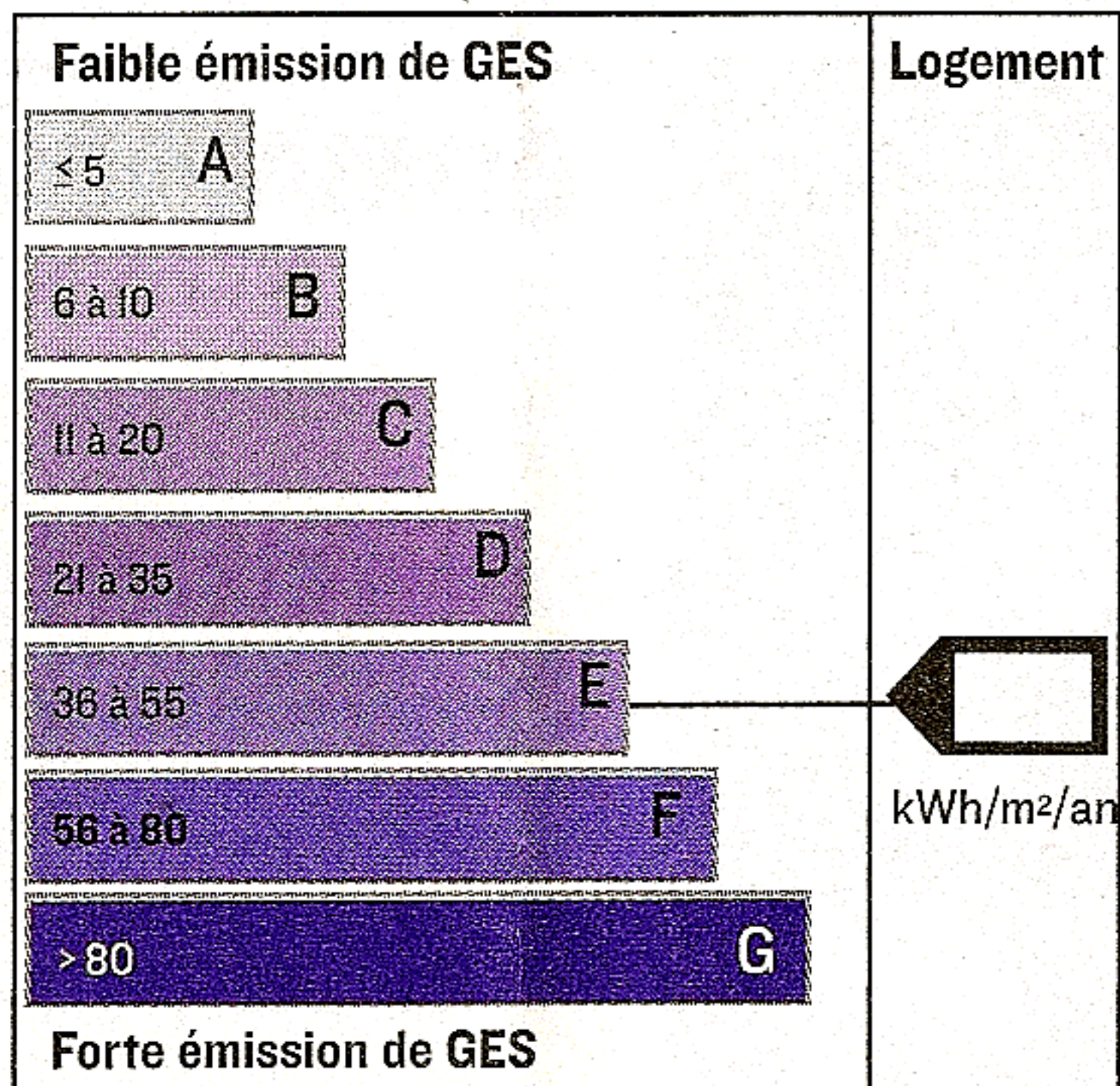
pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation réelle : kWh/m²/an



Émissions de gaz à effet de serre (GES)
pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Estimation des émissions : kWh/m²/an



Depuis le 1^{er} janvier, les frais pour faire établir un diagnostic de performance énergétique (DPE) font l'objet d'un crédit d'impôt à hauteur de 50 % des dépenses engagées, à condition que ce diagnostic ne soit pas fait dans le cadre d'une démarche obligatoire. Introduit par une directive européenne du 16 décembre 2002, ce diagnostic est obligatoire en France avant toute vente d'un bien immobilier depuis le 1^{er} novembre 2006 et avant toute location depuis le 1^{er} juillet 2007. À l'occasion de l'examen du projet de loi dit Grenelle 2,

lundi 21 septembre, les sénateurs ont demandé que les résultats du DPE figurent désormais sur les annonces immobilières. Ce diagnostic doit être réalisé par un expert agréé qui chiffrera la consommation d'énergie et l'impact de ces consommations sur l'effet de serre sur une double échelle allant de A – logement économe et à faibles émissions de CO₂ – à G, logement énergivore et fortement émetteur de CO₂. En fonction du coût annuel des consommations énergétiques, l'expert peut proposer des pistes d'économies. M. DE G.-M.